



# 11<sup>ème</sup> Ford Festival Classique Club Capri Passion

21- 24 mai  
2020

# Go à Millau

## Bulletin d'inscription

**IMPORTANT** : remplir un bulletin par équipage pour les inscriptions de groupes.  
Remplir **TOUTES** les cases, merci, c'est très important pour l'organisation.

### CONDUCTEUR PRINCIPAL

Nom :

Prénom :

Adresse complète:

Code postal :  Ville :

Téléphone :  E-mail :

Pseudo :  Date et signature

### ACCOMPAGNANT(S)

Nom :  Prénom :

Nom :  Prénom :

Nom :  Prénom :

Etes-vous membre du Club Capri Passion \* ?  oui  non  
\* Rayer la mention inutile

Avec quel véhicule serez-vous présent ?

**IMPORTANT** Date de 1<sup>ère</sup> mise en circulation

### Membre CCP

**NB** : Un membre CCP par voiture fait bénéficier l'ensemble de l'équipage du prix "Membre CCP"

X participant(s) x 250 € en chambre double =

X participant(s) x 300 € en chambre simple =

### Non Membre CCP

X participant(s) x 300 € en chambre double =

X participant(s) x 370 € en chambre simple =

**Montant total à inscrire sur votre chèque =**

**Vous devez faire parvenir votre règlement par chèque à l'ordre de : CLUB CAPRI PASSION accompagné de ce bulletin d'inscription complété lisiblement à l'adresse suivante et **UNIQUEMENT À CELLE-CI**, merci :**

**Patrick Forignon  
Secrétariat CCP  
140, rue du Petit Arbois  
54520 Laxou**

Pour toutes vos questions : [patrick.f@ford-capri.eu](mailto:patrick.f@ford-capri.eu) ou [contact@ford-capri.eu](mailto:contact@ford-capri.eu)  
Clubs : nous consulter

Ces tarifs incluent : l'hébergement, la restauration et les activités organisées sur place par le CCP. Les prix sont indiqués par personne, à multiplier par le nombre de participants composant l'équipage. Vos consommations personnelles ou tout autre supplément auprès des différents prestataires de la manifestation, hormis le forfait prévu par l'organisateur, resteront à votre charge.

**Les organisateurs attirent également votre attention sur deux points importants :**  
1 - Votre inscription ne sera prise en considération définitive qu'accompagnée de son règlement intégral.  
2 - En cas de désistement après la date du **mardi 31 mars 2020**, aucun remboursement, **même partiel**, ne pourra être exigé.